

Lettre ouverte aux candidat.e.s déclaré.e.s aux prochaines élections municipales de la ville de Saint-Denis- Pierrefitte-sur-Seine- Commune nouvelle.

Saint-Denis, le 25 février 2026

Mesdames, messieurs

Je me permets de m'adresser à vous, en ma qualité de président de la SCIC CS COOP Le 110 et avec l'ensemble des associé.es et participant-es de la coopérative, afin de vous interpeller au sujet des enjeux sociaux et politiques portés par les structures collectives et citoyennes de notre territoire, et afin de vous inviter à formuler vos intentions et engagements à leur égard.

Comme beaucoup de collectifs de la ville de Saint-Denis et de Pierrefitte-sur-Seine, nous exprimons notre inquiétude face aux entraves qui dévitalisent les activités associatives et citoyennes :

- les attaques contre les libertés associatives et la répression des mouvements revendicatifs,
- la restriction des dotations financières dans tous les domaines culturels, sociaux, éducatifs...
- la réduction de l'accès aux services publics, en particulier dans les quartiers des villes populaires, qui augmente d'autant les besoins de la population, les structures sociales et socioculturelles collectives étant de plus en plus sollicitées pour apporter des réponses à ces besoins,
- l'encadrement des initiatives des collectivités locales par des dispositifs, notamment ceux de la « politique de la ville »,
- la généralisation des financements contraints par des « appels à projet » (y compris ceux émanant des collectivités locales).

D'une part, ceux-ci imposent aux structures associatives des objectifs ne sont pas toujours en accord avec les orientations qu'elles se sont fixées, en regard de leurs missions et des besoins qu'elles ont identifiés. Elles doivent néanmoins les intégrer à leurs projets d'actions et devront ensuite justifier de l'atteinte des « résultats » attendus.

D'autre part, le travail nécessaire à la rédaction des dossiers de candidature à ces appels (et des rapports d'activité) mobilise du temps et de l'énergie, au détriment de ceux nécessaires à la réalisation des actions envisagées. Et enfin, comme cela est bien connu, ce mode de financement précarise les structures et leur impose une gestion prévisionnelle à très court terme.

Dans ce contexte global défavorable, il importe que les structures collectives trouvent un soutien auprès de la municipalité :

- au travers de la reconnaissance effective de leur rôle, en tant qu'espaces d'expression et d'initiatives des habitants et des habitantes.
- de la mise à disposition de locaux de proximité nécessaires à leurs activités (ce qui fait cruellement défaut dans la ville actuellement), en facilitant les procédures et les délais d'accès,
- en rétablissant un dialogue avec les élus et les services municipaux, permettant de construire de véritables collaborations basées sur des orientations affichées et discutées, sur la prise en compte du fonctionnement concret des structures, de leurs activités et de leurs expériences.

Pour ce qui concerne le Centre Socioculturel Coopératif Le 110 :

il est inscrit dans le contexte rappelé ci-dessus, d'autant que depuis sa création en 2019, il a accueilli et collaboré avec de nombreuses associations et collectifs confrontés à ces difficultés.

Il se trouve toutefois dans une situation particulière puisque, vous le savez certainement, **les locaux du 110 rue Gabriel Péri ont été victimes d'un incendie volontaire dans la nuit du 11 au 12 avril 2025, endommageant une petite partie du bâtiment et rendant inutilisable le reste dans l'attente d'une décontamination et d'un nettoyage.**

Comme nous l'avons exprimé dans notre lettre ouverte, adressée au Maire en juin 2025, la mobilisation des personnes proches (habitantes, associées, adhérentes, participantes...) a permis au 110 de surmonter cette épreuve. Plusieurs structures voisines ont spontanément accueilli l'équipe salariée et certaines activités, témoignant de leur solidarité.

Le 110 a pu rester actif au cours des premiers mois, grâce à des rassemblements en plein air à propos desquels nous écrivions :

« Ces rassemblements éclectiques ont confirmé :

– que Le 110, au-delà des murs qui l'abritent, n'existe que par celles et ceux qui le font vivre, chaque jour, depuis des années : les habitant·es, les bénévoles, les associations, les enfants, les « anciens », les artistes, les animateurs et animatrices, les personnes qui viennent pour se renseigner, se rencontrer ou obtenir de l'aide pour leurs démarches administratives...

– que l'envie, l'énergie, l'espoir qui ont porté les fondatrices (dont des habitantes du quartier Péri, plus que jamais actives) et les fondateurs du 110, sont toujours intacts, se diffusent et se partagent. Toutes celles et ceux qui croient en ce que représente Le 110, ont montré leur détermination à poursuivre l'aventure et leur souhait de disposer d'espaces pour le faire durant la période de réfection du bâtiment. »

Pourtant ce souhait, soutenu par plus de 200 signatures demandant l'accès au jardin du 110 pour poursuivre les activités durant l'été, n'a pas été entendu.

Par la suite, les associations qui nous avaient accueillis ont elles-mêmes perdu leurs locaux pour différentes raisons. Et, depuis bientôt un an, nous sommes sans réponse précise concernant les perspectives de la réfection du bâtiment, ni celles d'accéder à des locaux provisoires. De plus, c'est seulement en octobre que la subvention municipale pour l'exercice 2025 nous a été attribuée, pour un montant de 20 000 €, au lieu des 50 000 € attribués jusque-là.

Les salariées et les membres du 110 ont fait tout leur possible, dans ces circonstances des plus difficiles, pour maintenir l'existence de la coopérative et du centre socioculturel. Ce qui mérite à notre avis d'être salué, en insistant sur le fait que cela n'a été possible qu'en raison des convictions portées par toutes et tous depuis la fondation de la coopérative, comme nous l'avons exprimé dans cette lettre ouverte de juin 2025 :

Nous restons convaincu·es « *par la nécessité de soutenir l'existence de lieux comme celui du 110, qui œuvrent pour que le pouvoir d'agir des habitants, la solidarité, la démocratie, ne soient pas que des slogans et s'expérimentent au quotidien, en particulier dans les quartiers populaires.*

Des lieux dans lesquels on ne vient pas que pour consommer des activités, on ne se contente pas de donner son avis, on agit, ensemble. On construit. On débat. On rêve. Et surtout, on fait.

Des lieux essentiels dans le climat contemporain, dans lesquels se partage la conviction que la haine et la peur de l'autre naissent de l'ignorance, et démontrent qu'il est possible d'apprendre à se connaître, à s'écouter, à créer ensemble. »

C'est en particulier le choix de faire vivre Le 110 sous la forme d'une coopérative qui a permis de maintenir et de consolider ces convictions, un choix inédit dans le domaine des centres sociaux et socioculturels. Au-delà de la spécificité de sa forme juridique, c'est bien l'expérimentation d'une coopération multiple et voulue horizontale qui a forgé son identité et ses pratiques en matière d'action sociale.

Le chemin n'était pas tracé d'avance. Le collectif a connu des difficultés, des hésitations, commis quelques erreurs certainement, mais nous avons pu mesurer que l'expérimentation et l'innovation reposent sur un apprentissage en commun, dans la durée. Elles ne portent leurs fruits qu'au prix d'allers et retours entre des tentatives audacieuses, des analyses collectives, révélant des divergences parfois, des changements d'orientation vers de nouvelles tentatives.

Les personnes, associations et collectifs impliqués dans cette expérience ne demandent qu'à la poursuivre et la développer.

Tous et toutes vous invitent donc à formuler votre position et vos engagements concernant la poursuite des activités du CS Coop Le 110, son relogement au 110 rue Gabriel Péri à Saint-Denis et la mise à disposition de locaux provisoires durant la réfection du bâtiment à ce jour encore non effectué.

Vous remerciant de l'attention que vous accorderez à la présente.

Pour le Centre Socioculturel Coopératif Le 110

Jérôme RADAL, président

Et les associé.es du Centre Socioculturel Coopératif Le 110